

FORMATIONS TECHNIQUES

COLORATION EXPERT



AIN

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser les techniques de coloration, décoloration, les effets lumière et de pastellisation,
- Travailler la décoloration partielle ou totale en développant sa créativité et maîtriser les reflets obtenus par éclaircissement.

Contenu de la formation

- Analyse de l'expérience professionnelle des stagiaires et de leurs attentes,
- Savoir réaliser une consultation,
- Le style d'apprentissage,
- La lecture du cheveu,
- La colorimétrie,
- La décoloration,
- Correction de reflet / Gommage / Décapage,
- Validation des acquis de la première journée pour s'assurer de la bonne compréhension des connaissances abordées,
- Mise en pratique sur modèles,
- Analyse des deux journées avec le formateur et débriefing avec le groupe.

Un modèle majeur, homme ou femme, naturel(le) ou coloré(e) mais pas frisé(e) ni défrisé(e) pour décoloration totale ou partielle ... colorationpastellisation est nécessaire le mardi 5 février de 10h à 16h.

Matériel nécessaires (à fournir par le stagiaire) :

Outils à prévoir : Brosse Bol, pinceau, peigne, peignoir, serviettes, pinces, balance, palette, coton, swifts, papiers aluminium, brosses, peignes, sèche-cheveux

Produits : Produits coiffants, brillants.

→ RENSEIGNEMENTS

Contact : Pascal CUISANT
Tél 04 74 47 49 11 / p.cuisant@cma-ain.fr
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'AIN
SIRET 180 120 016 00027 – APE 911 A – NAF 9411Z
N° déclaration d'existence : 82 01 P 000 601



Un Moyens pédagogiques

- Formation alternant théorie et exercices pratiques favorisant une mise en situation réelle
- Formation en salles équipées de tables, étaux, miroirs et têtes malléables

Suivi et évaluation

- Evaluation et synthèse des acquis
- Mise en pratique des stagiaires sur des modèles vivants
- Fiche d'évaluation de la formation
- Remise d'une attestation de présence

Public

Artisans, salariés professionnels de la coiffure expérimentés, travaillant en salon ou à domicile.

Prérequis

3 années d'expérience professionnelle minimum.

Durée & horaires

2 jours soit 14 heures
9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Lieu & dates de formation

**CHAMBRE DE METIERS ET DE
L'ARTISANAT DE L'AIN**

102 Bd Edouard Herriot- BOURG EN BRESSE

Lundi 4 et mardi 5 février 2019

Formateur

Hélène CONVERT, professionnelle de la coiffure, titulaire du BM, expert maître coloriste en 2018

Tarifs

Matière première et repas inclus

Artisan	140 €
Salarié	420 €
<i>Avant prise en charge OPCA</i>	